



Corot

Jean-Baptiste Camille Corot (1796-1875) a laissé une œuvre picturale gigantesque essentiellement inspirée par les paysages d'Italie, de Normandie, du Nord et de la région parisienne, et de l'Angleterre. Il s'essaya, avec succès, à la représentation des volumes et de la lumière. Il exposait chaque année au Salon et acquit peu à peu une réputation de grand talent. Il fut fait chevalier de la Légion d'honneur le 5 juillet 1846, puis officier en 1867. A cette époque, les études et figures de nus l'occupèrent davantage que les paysages ; il entreprit aussi ce qu'il appelait des « souvenirs », c'est-à-dire des paysages qui reflètent des sentiments vécus et passés. Corot est considéré comme un précurseur des impressionnistes.

La Légion d'honneur sous la Monarchie de juillet



Louis-Philippe d'Orléans, roi citoyen, dès son arrivée au pouvoir mit en sommeil les ordres monarchiques, ne conservant que la Légion d'honneur (article 63 de la Charte du 14 août 1830) redevenue le premier ordre français. Cette place ne lui sera désormais plus disputée. L'étoile de l'Ordre associa dès lors, dans un habile calcul politique, le profil d'Henri IV et le drapeau tricolore. Le nouveau serment engageait sobrement le légionnaire envers le roi des Français et la Charte. Avant même d'être proclamé roi, le duc d'Orléans, lieutenant général du royaume, avait immédiatement décoré de la grand-croix ses fils Chartres et Nemours et désormais ce furent les insignes de la Légion d'honneur que portèrent le roi et sa famille.

La croix récompensa aussi au cours de la monarchie de Juillet un nombre toujours plus ouvert de caté-

gories sociales et professionnelles mais souvent au titre de la garde nationale, cette « héroïne » des trois Glorieuses : techniciens, ingénieurs (Émile Pereire), journalistes (Émile de Girardin), artistes (le danseur Lenfant), commerçants et artisans, sans oublier les militaires en particulier à l'occasion de la campagne d'Algérie. Dans un souci de réconciliation, le roi des Français rétablit dans leurs grades les légionnaires des Cent-Jours retirés par Louis XVIII, soit environ 6 000 légionnaires, essentiellement des militaires mais aussi des civils comme Arago et Gay-Lussac décorés le 8 avril 1815, et David promu commandeur dès le 6 avril. Le roi établit aussi un traitement aux vétérans de la Grande Armée. En 1848, la Légion d'honneur comptait 47 000 membres, dont 12 000 civils. Peu à peu l'Ordre prenait son vrai visage en reflétant de plus en plus fidèlement la nation dans sa diversité

◀ Plaque de grand-croix de la Légion d'honneur du maréchal Mortier (1768-1835), grand chancelier de la Légion d'honneur (1831-1835).

Insigne de grand officier de la Légion d'honneur du général Cambronne. Revers.



Cambronne

Pierre-Jacques Étienne Cambronne (1770-1842), engagé en 1791, fut à Valmy, à Jemmapes, en Irlande sous Hoche, en Flandres sous Augereau. Il reçut l'étoile de la Légion d'honneur au camp de Boulogne le 16 août 1804. À Austerlitz, léna ou Pultusk, à Saragosse ou à Wagram, Cambronne fut toujours le premier à se jeter dans la bataille. Officier de la Légion d'honneur en 1807, puis commandant en 1813, il tint à accompagner l'Empereur à l'île d'Elbe. Il commanda l'avant-garde de la remontée de Napoléon vers Paris, le 20 mars 1815. Pour le remercier, l'Empereur le fit comte de l'Empire et grand officier de la Légion d'honneur. À Waterloo, il aurait dit : « La garde meurt mais ne se rend pas ! » Sous la Restauration, il fut jugé et acquitté et reçut la croix de Saint-Louis.

